

Atelier de travail n°1

« Comment répondre aux attentes des jeunes face à l'égalité des chances ? »



Mercredi 24 octobre 2007

Intervenants :

- Mr Philippe LAMBLIN : Directeur des ressources humaines et de la communication de l'entreprise Lesaffre
- Mr Jâafar SQUALLI : PDG d'Ecodas, leader sur le marché du traitement alternatif des déchets de soins en France et à l'étranger
- Mr Grégory LIENARD : DRH Monde de Lyreco (10 000 salariés)
- Mr Boulal ABDERAHIM : commercial export chez Lesaffre
- Mme Venetta PLESCA : chargée du secteur Europe Centrale du groupe Lesaffre

Cet atelier a été marqué par un **auditoire composé majoritairement de 15/25 ans venus du monde entier** (Afrique, Argentine, Etats-Unis, Chine, Inde...) pour débattre et échanger.

Pour introduire le sujet, quelques chiffres ont montré les défis qui se posent aujourd'hui :

- 18% de la planète a entre 15 et 25 ans
- En France, 5% des étudiants en grandes écoles proviennent de milieux modestes et 62 % de milieux favorisés

Les débats qui ont suivi ont permis de répondre à plusieurs questions :

- **Les jeunes croient-ils en l'égalité des chances ?** Un témoignage réalisé sous forme vidéo met en avant les doutes des lycéens français quand à l'existence d'une égalité des chances dans le cadre d'un accès à l'école ou lors d'un recrutement ...
- **Certains pays favorisent-ils l'égalité des chances ?** Les témoignages d'étudiants internationaux se sont alors succédé. Une étudiante argentine a présenté les discriminations majoritairement financières (prix des études important) dans son pays. Un autre témoignage présente l'Australie, pays jeune doté d'un important système juridique anti-discriminations, comme présentant peu d'inégalités, mais confronté à un important problème : l'intégration des Aborigènes.

Enfin, une nouvelle séquence vidéo a présenté une saynète réalisée par des étudiants français ayant participé à la construction d'un dispensaire au Congo. Ils mettent en scène la forte stigmatisation des malades du SIDA dans ce pays et l'inégalité d'accès aux dispositifs de santé pour les malades.

- **L'école favorise t'elle l'égalité des chances ?** Le système chinois par exemple est caractérisé par son rythme intensif et sa forte compétitivité mais également par un certain nombre d'inégalités : entre zones urbaines où la scolarité est gratuite et zones rurales où certains aspects sont à la charge des familles, entre hommes et femmes au niveau de l'accès au secondaire. L'intervention d'un étudiant chinois a permis de souligner la prise de conscience par le gouvernement de ces inégalités et les mesures proposées.

Pour clore ce débat, une initiative de jeunes Argentins a été présentée. Les élèves d'un lycée ont mis en place des cours d'informatique proposés gratuitement aux familles les plus démunies.

- **Les entreprises favorisent t'elles l'égalité des chances ?** C'est la preuve par l'exemple qui a été ici privilégiée. L'entreprise Lyreco, présente dans de nombreux pays, mise fortement sur l'apprentissage, la formation par l'entreprise. Elle tente de mettre en place « l'escalier social », de manière à donner l'opportunité à chacun de se réaliser sur la base de son propre mérite. L'entreprise Ecodas met en avant sa politique de neutralité. En effet la mixité ethnique qui la compose s'est construite sans être recherchée. 2 salariés de l'entreprise Lesaffre ont enfin prouvé que par leur volonté d'apporter de nouvelles compétences, en apprenant de nouvelles langues etc..., ils avaient contourné les portes fermées et apporté une véritable valeur ajoutée pour le poste qu'ils souhaitaient occuper.

Le bilan de ces échanges souligne l'importance de l'engagement personnel pour les jeunes : **"Croyez en vous, croyez en vos capacités, et ne vous focalisez pas sur vos échecs"**.